

La désertification médicale n'épargne pas les villes

Les chiffres dévoilés dans le dernier rapport de l'agence régionale de santé montrent que même les grandes agglomérations de la région sont touchées. Des aides se mettent en place pour tenter de limiter le phénomène.

PAR PHILIPPE BAVEREL ET OD.

En l'espace de quelques années, dans le domaine de l'accès aux soins, l'Ile-de-France est passée du statut de région privilégiée et « riche » dotée, à celui de région rassemblant le plus grand nombre d'habitants confrontés à des difficultés d'accès aux soins, en particulier en médecine générale.

Le rapport 2018 de l'ARS, agence régionale de santé, d'Ile-de-France est très clair : la région capitale n'est plus épargnée par la désertification médicale, y compris dans les grandes villes. Paris n'est pas épargnée.

UN COUP DE POUCE FINANCIER POUR LES MAISONS MÉDICALES

« Les déserts médicaux, ce n'est pas qu'en Mayenne ou dans la Beauce ! C'est aussi une réalité dans le nord de Paris », s'exclame ainsi Bruno Silberman, radiologue, président de l'Union régionale des professionnels de santé (URPS). A l'en croire, la pénurie de praticiens ne fait que commencer : « La moitié des 22 000 médecins qui exercent en Ile-de-France, dont 6 000 à Paris, ont plus de soixante ans. Le problème, c'est que les jeunes confrères ne

Des chiffres qui font peur

En Ile-de-France

10 000

C'est le nombre de médecins libéraux qui seront en âge de partir à la retraite dans cinq ans. Cela représente 50 % des effectifs actuels.



1 200

C'est le nombre de personnes qui se retrouvent sans médecin pour chaque départ à la retraite d'un généraliste.



76 %

C'est la part de la population d'Ile-de-France qui habite une zone où l'offre médicale n'est pas satisfaisante. Ce chiffre a été multiplié par 2,5 entre 2015 et 2018.



L'INFORMAPHIE SOURCE : URPS

300 praticiens, ont ainsi été cofinancés par ces deux organismes à hauteur de 11 M€. A Paris, 9 cabinets collectifs, situés dans les IX^e, XI^e, XIII^e, XIV^e, XVIII^e et XIX^e, ont vu le jour grâce à ce coup de pouce.

C'est le cas du cabinet Fontaine, ouvert il y a un mois à Paris (IX^e) qui a bénéficié d'une aide de 130 000 € allouée par l'ARS et l'URPS. Le reste de la facture des travaux (170 000 €) qui ont duré six mois, a été financé par l'emprunt contracté par les deux médecins associés porteurs du projet : Catherine Majerholc et Jean-Baptiste Golfier. Un « coup » de pouce qui ne sera sans doute pas suffisant en regard de la gravité de la situation : selon la projection de l'URPS, dans cinq ans, 50 % des médecins en activité seront en âge de partir à la retraite.

QUAND UN PROFESSIONNEL PART À LA RETRAITE, LES MURS DE SON CABINET ONT PRIS UNE TELLE VALEUR, QU'UN AUTRE, EN DÉBUT DE CARRIÈRE, N'A PAS LES

ménagement dans une nouvelle ville ou un autre département. Pour lutter contre le développement des déserts médicaux, l'URPS et l'ARS soutiennent financièrement l'installation de cabinets médicaux regroupant plu-

n'a pas les moyens de les racheter », observe Bruno Silberman. Non sans rappeler ce chiffre implacable : « Quand un généraliste part, plus de mille patients se retrouvent sans praticien ». Ce qui peut conduire à

succéder ». Moins nombreux, les jeunes docteurs sont aussi démunis face à la hausse des prix de l'immobilier.

« Aujourd'hui, lorsqu'un médecin part en retraite, les murs de son cabinet ont pris une telle valeur